



Cavaillon, le 28/04/2021

Objet AGE et AGO Réseau REVES

Madame, Monsieur,  
Cher.e.s adhérent.e.s  
Cher.e.s ami.e.s

Nous n'en avons pas encore fini avec cette période d'incertitude. Comme pour toutes les associations, l'action de REVES a été fortement impactée par cette pandémie de Covid (projets remis à plus tard, rendez-vous reportés, difficultés à se réunir, activités professionnelles stoppées brusquement...), chacun d'entre nous ayant par ailleurs dû faire face à de nombreux impondérables, parer au plus urgent et penser à protéger ses proches.

Aussi, cette invitation à participer à une Assemblée Générale vous paraîtra-t-elle peut-être surprenante ou incongrue. Et pourtant, outre le désir et le plaisir de vous retrouver, il nous faut absolument réunir notre Assemblée Générale. En effet, nos statuts prévoient dans son article 4 (modifié le 20 novembre 2020):

*« L'association est constituée pour une durée de cinq ans. Cette durée pourra être prolongée sur décision d'une assemblée générale extraordinaire intervenant avant l'échéance des cinq ans ».*

L'association REVES ayant été créée le 23 mai 2016, il nous faut donc décider ensemble de l'avenir de notre réseau, et ce avant le 23 mai prochain. Certains projets, comme la restitution du travail du Groupe d'Observation des Projets Expérimentaux de Parcours (GOPEP) sont en cours de finalisation. Les contraintes liées à cette pandémie ne nous ont pas permis de tenir nos échéances, et la restitution de ce travail important, remarquable et très attendu ne pourra pas avoir lieu avant le 23 mai 2021. Il nous faudra donc a minima envisager une prolongation de quelques mois de la vie de notre réseau. D'autre part, d'autres actions avaient été envisagées lors de notre dernière assemblée générale. Il convient de faire le point et de décider de la suite ou non de cette aventure collective, pas toujours évidente, mais dont les fruits restent à cueillir.

Aussi, avons-nous le plaisir de vous inviter à :

**L'Assemblée Générale Extraordinaire des membres du réseau REVES  
Qui sera suivie d'une Assemblée Générale Ordinaire  
le vendredi 18 mai 2021 à 15H30  
à La Garance, scène nationale, rue du Languedoc à Cavaillon.**

Cette réunion se tiendra dans la salle de spectacle de La Garance où toutes les mesures nécessaires seront prises dans le respect des règles sanitaires et de distanciation physique recommandées par les pouvoirs publics, pour garantir votre sécurité. Afin de nous permettre d'organiser votre accueil, et aussi de nous assurer du quorum, merci de confirmer votre présence par courriel à l'adresse suivante : [contact@reseau-reves.org](mailto:contact@reseau-reves.org).

A l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Prolongation (ou pas) de la vie de l'association  
Suivant la décision de l'AGE, les membres de l'association devront se prononcer soit pour l'arrêt au 23 mai 2021, soit sur une éventuelle modification de l'article 4 des statuts (par exemples : prolongation jusqu'au 31 décembre 21, ou pour un an ou pour une durée indéterminée.....

A l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire:

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier, comptes de résultat 2020, et bilan au 31/12/2020
- Projet de budget 2021
- Montant des adhésions
- Election au Conseil d'Administration (bulletin de candidature en pièce jointe)

A l'heure où l'Education Artistique et Culturelle semble redevenir un enjeu des politiques territoriales, (à l'exemple des Convention Territoriales de développement de l'EAC envisagées par le Ministère de la Culture/DRAC PACA), nous comptons sur votre présence pour faire en sorte que le Vaucluse ne reste pas en retrait de cette dynamique.

Frédéric RICHAUD  
Coprésident

Didier LE CORRE  
Coprésident